

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MARS 1974

L'assemblée générale réunie, cette année, à la Maison des Centraux, écoute en silence les noms des camarades mortes depuis l'année dernière, lus par Mme DELMAS : Mme BOURDE, de Lyon, Mme BELLEVILLE, de Saint-Julien-du-Sault, Mme BERNARD, de Coray, Mme CLAUDEL, de Paris, Mlle EBERNTZ, de Périgueux, Mlle FRANÇOIS, de Metz, Mme GOULIER, de Rueil-Malmaison, Mlle GAILLARD, de Nancy, Mlle GAST, de Châmpigneulles, Mme HAWTREE, de Paris, Mme JULLIEN, d'Amiens, Mme JEUSSE, de Valence-en-Brie, Mme KERFORN, de Nantes, le Dr LAMBOLEZ-WEINSTEIN, de Paris, Mme LAMY, d'Annecy, Mme Martine MAURAN, de Rouen, Mme MARCHAND, née COSTE, de Villeneuve-Loubet, Mlle de MONTALEMBERT, de Paris, Mlle O'SHAUGNESSY, de Brighton, Mme PHLYPO, de Wasquehal, Mlle PERTHUIS, de Paris, Mlle PINET, d'Etiolles, Mme PAYANT, de Sées, Mlle ROTH, de Waldhouse, Mme TAFFIN, de Saint-Etienne, Mme HEYDEL, de Sarreguemines, Mme TARDIVAUD, de Saint-Sulpice-le-Dunois, Mme WEISSE, d'Altrippe, Mme TOPTCHIBACHY, de Vanves. Avec une grande tristesse, Mme DELMAS ajoute le nom de Mme SUTER-MORAX, décédée en Suisse la semaine précédant l'assemblée générale.

L'assemblée observe une minute de recueillement.

Puis Mme ANTHONIOZ ouvre la séance : « Nous venons d'entendre la liste de plus en plus longue de ces amies dont les visages ne sont plus aujourd'hui présents parmi nous. C'est, au début de ces très joyeuses retrouvailles, le rappel que notre association tient non seulement aux vivantes, mais qu'elle tient aussi à nos mortes, à toutes nos mortes, celles de Ravensbrück, des commandos, des prisons et des forteresses, celles aussi qui, année après année, nous ont laissées. Il est bon de nous rappeler, lorsque nous sommes ensemble, les raisons pour lesquelles nos camarades ont donné leur vie, les raisons pour lesquelles, aujourd'hui encore, vous affrontez des épreuves dans votre santé, dans vos affections les plus chères. Ces raisons se sont un peu affaiblies autour de nous et nous pouvons en éprouver douloureusement le sentiment. Pour faire face à ce sentiment d'oubli, nous avons d'abord le devoir (qui existera jusqu'à notre mort) de témoigner de la vérité. Au cours de cette assemblée générale, nous verrons

comment cette vérité, si difficile à faire admettre en revenant des camps de concentration, est remise en cause même par des gens de bonne volonté. Nous parlerons du *Ravensbrück* de Germaine TILLION et je lui demanderai de venir à cette tribune nous dire pourquoi ce livre a été écrit.

Nous avons encore un autre devoir. Ce devoir, nous vous le rappelons très souvent, c'est un devoir de solidarité et d'entraide les unes pour les autres. C'est la raison d'être de l'A.D.I.R., et il dépend de chacune d'entre nous et non pas uniquement d'un conseil d'administration qui essaie de faire ce qu'il peut, de déléguées qui dans toutes les régions et quelquefois au prix de grands efforts, continuent à visiter nos camarades malades ou fatiguées.

L'A.D.I.R. c'est chacune de vous, elle ne vaut que ce que vaut chacune de nous. Chacune d'entre nous est au service des autres, tel est notre objectif, et nous vous le rappelons parce que nous avons besoin de le redire, mais nous le connaissons, n'est-ce-pas ? Combien de témoignages ne nous avez-vous pas donnés de cet esprit qui transfigure tout. Au fond, les choses les plus simples en apparence sont ce que nous voulons qu'elles soient dans notre cœur et dans notre volonté. Nous pourrions être tout simplement, pour quelqu'un qui ne nous connaît pas et qui enterrerait dans cette salle, quelques centaines de femmes dont les plus jeunes commencent à être grand-mères, dont les plus âgées font encore preuve d'une jeunesse merveilleuse et surprenante et qui pourraient se retrouver pour parler de questions sociales ou culturelles, ou de la mode, ou de tout ce que vous voulez.

Mais notre présence a une tout autre signification, comme chacun des gestes que nous avons les unes pour les autres. Depuis que nous avons franchi les portes des camps de concentration, ce devoir d'entraide et d'amitié existe pour n'importe quel être humain, nous le savons, bien entendu, mais notre passé, l'expérience terrible que nous avons faite, non seulement de la souffrance, mais de la haine, nous a donné un sentiment plus profond, encore plus intense, de la fraternité. En tous cas, c'est ce que je ressens parmi vous et c'est ce qui, je crois, caractérise chacune de ces assemblées générales.

Ce sont avant tout des assemblées fraternelles. Sans doute est-ce le témoignage que nous pouvons encore donner aujourd'hui, et je ne pense pas que ce témoignage soit indifférent, même à nos enfants ou à nos petits-enfants, celui d'une fraternité découverte dans les plus dououreuses et les plus tragiques circonstances. Elle se traduit dans le travail de tous les jours parmi nous, travail en équipe qui caractérise l'action de l'A.D.I.R. et que vous allez voir à l'œuvre dans les rapports de la secrétaire générale et de la trésorière, ainsi que dans plusieurs interventions sur des sujets divers.

Alors, avant de commencer la lecture des rapports, j'ai à vous donner de très nombreuses excuses de trois de nos déléguées, retenues pour des raisons de santé : Mme AUBA, de Haute-Garonne, Mlle BACHELET (Olive), du Var, Mme CLAIR, de Haute-Savoie. (Mme Anthonioz lit la liste de toutes celles qui ont écrit pour s'exuser.)

Maintenant, chères amies, je vais vous demander d'écouter avec beaucoup d'attention la secrétaire générale. Son rapport est lu très attentivement non seulement par toutes nos camarades, ce qui va de soi, mais par tous nos amis, aussi bien en France qu'en Amérique et aussi par tous les organismes comme les conseils municipaux, les conseils généraux, les offices qui veulent bien nous subventionner. Donc nous l'écoutes avec beaucoup d'attention et nous le devons à une secrétaire générale aussi dévouée, aussi gentille que celle-là.

(Applaudissements)

## RAPPORT MORAL (Année 1973)

MES CHÈRES CAMARADES,

Si chaque année ajoute un nouveau chapitre à l'histoire de notre A.D.I.R., l'essentiel, me semble-t-il, est que vous puissiez dégager du compte rendu de nos activités depuis le 10 mars 1973 la certitude que, loin de céder à la stagnation, la vie de notre association se poursuit constructive dans la recherche permanente d'une organisation toujours mieux adaptée à l'évolution de notre

40 P 4616

temps. De cette évolution, nous essayons d'appliquer le meilleur en profitant au maximum des bienfaits réalisateurs du travail en équipe, tout en nous gardant de tomber dans ses pires conséquences, à savoir ce mépris de l'individu dont les terribles leçons du passé n'ont pas suffi, hélas, à préserver l'humanité.

C'est donc sur ce thème de l'action solidement structurée de nos groupes responsables au service de chacune d'entre nous que je vais vous entretenir, avec le concours de quelques-unes de nos amies, des résultats obtenus depuis un an.

Auparavant, si vous le voulez bien, nous exprimerons sans plus tarder nos souhaits très affectueux de bienvenue aux dix-huit nouvelles adhérentes qui ont rejoint notre grande famille.

## Présence de l'A.D.I.R.

Comme il se doit, le drapeau de l'A.D.I.R. a figuré partout en France parmi ceux des associations d'anciens combattants à toutes les cérémonies nationales ou locales du souvenir où nous étions représentées par Geneviève ou moi-même, par des membres de notre conseil d'administration, par notre déléguée de la section parisienne et par nos déléguées de province. Notre emblème fut également présent, chaque fois que cela a été possible, aux obsèques des camarades qui nous ont quittées depuis le 10 mars 1973.

En vertu de l'esprit d'équipe qui préside désormais à nos activités, je renouvelle mon appel pressant, pour la région parisienne, aux plus jeunes et aux plus vaillantes d'entre nous pour qu'elles veuillent bien se signaler aujourd'hui même à Marguerite BILLARD ou à Cécile TROLLER, son adjointe, dans le but d'assurer la relève des anciennes qui ont dû renoncer, pour des raisons de santé qui s'expliquent, au port de notre drapeau. Chaque cérémonie nous pose à ce sujet un problème crucial. Or n'oubliez pas, mes chères camarades, que le culte du souvenir est à la base de notre vocation. Ce nous est un devoir sacré de maintenir notre emblème aux manifestations qui exaltent les sacrifices des disparus dont nous resterons jusqu'au bout les témoins. Je compte sur vous et vous rappelle que tous les frais de transport inhérents à la charge de porte-drapeau sont assumés par l'A.D.I.R. Merci d'avance à la nouvelle équipe de nos trois couleurs.

L'une d'entre nous a été déléguée pour participer en notre nom à Fougères, le 29 avril 1973, aux manifestations de l'inauguration du monument de la Déportation. Elle a également assisté pour nous en novembre 1973, à la cérémonie à la Crypte organisée par l'association « Souvenir de la Déportation NN en Silésie ».

Notre action au service de l'*information* des autres s'est révélée particulièrement vivante depuis notre dernière assemblée.

• L'exposition « l'Art issu de Ravensbrück » organisée à Bordeaux par Mlle THIEULEUX au Centre Jean Moulin — dont elle est la dynamique responsable — inaugurée le 4 mai 1973 sous la présidence de M. CHABAN-DELMAS, en présence d'une nombreuse assistance et de Lise LONDON, représentant l'Amicale de Ravensbrück, fut un véritable succès.

Nos témoignages, tant en objets qu'en relations destinées à exalter notre résistance intérieure aux sévices et à l'avilissement du régime concentrationnaire nazi, ont constitué, avec les discours si sobrement émouvants de M. CHABAN-DELMAS et de Geneviève, autant d'éléments majeurs d'information pour la

jeunesse qui a participé à notre effort au moyen des œuvres des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux qui ont illustré le Livre d'Or de nos récits et par la voix des jeunes récitant qui ont dit avec tant de conviction les poèmes de Micheline MAUREL et de Paul ELUARD.

Mlle THIEULEUX nous a fait part des prolongements remarquables de cette journée du 4 mai qui lui ont valu, pendant toute la durée de l'exposition, la visite de centaines d'étudiants et d'élèves avides de se renseigner sur une période tragique et glorieuse qu'ils n'ont pas connue, mais qui figure désormais à leur programme d'études.

• Je suis heureuse de vous dire en passant, mes chères camarades, que le règlement définitif des comptes de l'exposition « l'Art issu de la Déportation » de 1972 à Paris, s'est soldé par un bénéfice qui a permis de rembourser toutes les dépenses faites par l'Amicale de Ravensbrück et l'A.D.I.R.

• Nous avons délégué certaines de nos camarades aux expositions sur la Résistance et la Déportation dans deux mairies de Paris. Nos représentantes n'ont pas négligé, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de répondre aux questions des jeunes visiteurs, toujours passionnés par l'audition de témoignages directs.

• Sur la demande d'une élève de classe terminale, trois d'entre nous ont accepté d'entretenir ses camarades du lycée Racine de certains points précis des résistances intérieures et extérieures de la France et d'engager avec ces jeunes filles un dialogue sur nos expériences vécues dans les camps nazis.

• En fait de témoignage d'une valeur scientifique de tout premier plan pour l'information, non seulement de nos compatriotes, mais de ses lecteurs du monde entier, le livre de Germaine TILLION, *Ravensbrück*, constitue un événement magistral pour la mise en place de la vérité historique du rôle concentrationnaire et finalement d'extermination impari par les nazis au camp féminin de Ravensbrück.

• Notre participation aux réunions d'associations relatives à la Semaine parisienne de la Résistance se poursuit fidèlement.

• L'A.D.I.R. a contribué aux dons des livres destinés à récompenser les lauréats du prix du Concours de la Résistance 1973 des départements limitrophes de Paris.

Et je vais laisser Jacqueline SOUCHÈRE vous parler de la distribution des prix de ce même concours dans la capitale. Claudine DÉAN lui succédera. Toutes deux, en tant que nos responsables pour Paris et l'Anjou, développeront à votre intention l'action conjuguée de l'Education nationale et des associations de Résistance en vue d'informer, aussi bien le corps enseignant que la jeunesse scolaire de notre pays. (*Applaudissements*.)

## Concours de la Résistance

JACQUELINE SOUCHÈRE : Le concours de la Résistance à Paris a revêtu, en 1973, un lustre particulier.

En effet, le sujet lui-même, qui portait sur la jeunesse, a stimulé les imaginations, les candidats ont été relativement nombreux et les copies se sont révélées meilleures que les années dernières.

La distribution des prix a eu lieu à l'Hôtel de Ville où un vice-président du Conseil municipal a remis lui-même aux meilleurs lauréats des médailles frap-

pées à leur nom et de superbes diplômes aux armes de Paris.

A la lecture du palmarès, trois ou quatre livres sur la Résistance ou la Déportation ont été distribués à chaque élève par les délégués de nos organisations.

C'était la première fois qu'il était officiellement cette distribution de récompenses et que le Conseil de Paris se joignait à nos associations. Nous ne pouvons que remercier nos édiles d'avoir accédé à notre demande car, sur tous les plans, leur présence et leur intervention ont été efficaces. La solennité de la cérémonie a certainement frappé nos jeunes assistants et leurs familles qui ont, à cette occasion, découvert notre Maison commune, son architecture, son faste et son histoire, retracée à grands traits par d'aimables hôtesses religieusement écoutées, et la familiarité née des sandwiches municipaux nous a permis de prendre contact directement avec ces adolescents de Terminales et surtout de Troisième que notre passé intéressait encore.

L'avantage en effet de ce concours est que nos associations, quelquefois divergentes dans leur choix, retrouvent leur dénominateur commun pour établir avec les générations montantes une communication et des échanges. L'intérêt de ces jeunes pour une période qui à leurs yeux revêt des allures d'épopée permet de leur expliquer les raisons profondes de notre engagement et peut-être de leur faire comprendre qu'elles restent toujours valables.

Ce désir d'information conduit l'Education nationale à faire faire, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Paris, une série de conférences dans les établissements scolaires et à étendre le concours, mais sous une autre forme, au cycle 3. Ce cycle comprend, je crois, les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> pratiques, les classes de fin d'études et préprofessionnelles. Il sera demandé aux élèves une monographie portant à la fois sur la Résistance et sur Paris. Ce travail individuel ou d'équipe leur permettrait de mieux connaître leur ville et de savoir pourquoi une rue s'appelle Danièle Casanova, une station de métro Bonsergent et un lycée Jacques Decour.

Sous l'égide de nos associations et grâce aux inspecteurs d'Académie et aux professeurs, ce projet se réalisera en fin d'année scolaire. (*Applaudissements*.)

## En Anjou

CLAUDINE DÉAN : Le Prix de la Résistance connaît chaque année en Anjou un réel succès, et nous voulons qu'il devienne un succès croissant. Anciennes déportées résistantes du Maine-et-Loire, nous nous intéressons et participons à son organisation depuis un certain nombre d'années.

Le président départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation, notre ami Jean Rousseau, président des C.V.R. et le Comité nous font toujours une entière confiance pour le choix et l'achat des livres destinés à récompenser les lauréats, à leur répartition suivant les mérites et le classement des candidats.

Les noms sur les diplômes destinés à chacun sont toujours écrits par l'une de nous, et c'est notre amie Denise qui se charge de ce travail délicat. Nous avons retenu cette année, après une sélection, 47 lauréats, sélection qui s'effectue déjà dans les divers établissements scolaires avant que les copies ne parviennent à l'Inspection académique.

La cérémonie de distribution des Prix aux lauréats 1973 a eu lieu le 5 décem-

bre à Angers. Placée sous la haute présidence de M. le préfet du Maine-et-Loire, de M. l'Inspecteur d'Académie et des autorités civiles, militaires et religieuses, cette année, la salle de la préfecture mise à notre disposition s'est révélée trop exigüe pour contenir la nombreuse assistance des jeunes, de leurs parents et des très nombreux anciens combattants toujours fidèles à cette cérémonie.

C'est en 1968 que nous nous sommes plus particulièrement attachées à ce concours, le sujet étant : « Le rôle des femmes dans la Résistance ».

Nous avions pris contact avec des élèves du lycée David d'Angers : trois d'entre eux étaient en classe terminale. A notre première entrevue, ils m'avaient avoué qu'ils acceptaient de faire ce concours pour faire plaisir à leur proviseur. A la suite de conversations qu'ils eurent avec nous, tout avait changé. Les entretiens, ils les provoquaient eux-mêmes par des visites nombreuses et souvent inattendues.

Je voudrais vous lire quelques extraits des lettres de ces jeunes gens après qu'ils eurent quitté le lycée. L'un d'eux m'écrivait :

*Jose espérer pouvoir, comme votre fils, vivre tout entier pour un idéal, et c'est dans la réalisation de cet idéal, que j'espère pouvoir faire connaître en exemple à tous les jeunes gens avec lesquels je travaille, de leur faire découvrir le prix de la liberté et du sacrifice de chacun au bonheur de tous.*

Cette année, en janvier, j'ai eu des nouvelles d'un ancien élève, lui aussi du lycée David d'Angers. Il avait fait ce concours départemental quatre années de suite. Quatre fois classé dans les premiers lauréats, la dernière année, alors qu'il était en classe terminale, nous lui avions décerné un Prix d'honneur hors concours. Il est actuellement à Bordeaux. Licencié ès-lettres, il prépare son CAPES et voudrait aller jusqu'à l'agrégation d'histoire.

Un autre grand jeune homme, charmant et intelligent, m'écrivait alors qu'il était à Aix-en-Provence, où il préparait Normale supérieure :

*Ce qui a compté pour moi dans ce concours, ce n'est pas le prix, ce sont les informations qu'il m'a apportées autour d'un sujet qui me préoccupait, et surtout les contacts humains qu'il m'a permis. Toute connaissance est un enrichissement pour soi-même, et quand il s'agit de personnes qui, comme vous, ont une expérience peu commune du monde des choses et des hommes, l'attrait devient encore plus captivant. C'est donc pour tout ce que vous avez pu m'apporter, et que je ne saurais vous restituer, que je vous remercie.*

Pour 1974, le sujet du concours est le suivant : « La France a été libérée il y a trente ans en 1944. Que pensent les jeunes Français d'aujourd'hui du rôle de la résistance et des jeunes d'alors dans le grand événement historique ? »

Dans notre département, un effort considérable vient d'être accompli dans le but d'informer et de faire participer un grand nombre de jeunes à ce concours. Une lettre a été adressée à tous les chefs d'établissements du second degré par l'intermédiaire de l'Inspection d'Académie, donnant les noms et adresses des responsables régionaux.

La mission de ces responsables : contacter le plus rapidement possible les chefs d'établissements situés dans leur secteur, ainsi que les professeurs des disciplines concernées par ce Prix de la Résistance.

C'est ainsi que 40 rendez-vous ont été

pris. Des réunions débats organisées pour Angers, Cholet, Baugé, dans le Saumurois et dans divers endroits du département.

La Commission et les équipes chargées de ce travail se sont réunies pour établir un schéma de présentation et d'information avec l'aide, lorsque cela était possible, du film *Nuit et Brouillard*. La majorité de ces rendez-vous de notre mission ont, à ce jour, été accomplis.

Un grand nombre de questions nous ont été posées par les élèves. Nous avons pris copie de toutes ces questions, par établissement, avec le nombre des élèves et des professeurs présents à ces causeries-débats.

Les réactions des jeunes dans ces collèges sont très différentes. Certains nous applaudissent, des groupes de garçons et de filles nous entourent à la fin des débats pour continuer à nous poser des questions.

Nos témoignages, les anecdotes, des faits vécus pendant la Résistance ou la Déportation — que nous nous gardons bien d'affabuler — établissent un courant de sympathie que nous ressentons dans leurs serrements de mains. Nous ne manquons jamais d'évoquer l'engagement des jeunes de notre région : jeunes normaliens, jeunes lycéens, jeunes institutrices, garçons et filles.

Il nous est arrivé plusieurs fois, après les réunions, que les professeurs nous invitent à prendre un apéritif ou un jus de fruits et que nous continuions à parler avec eux.

Au lycée d'Etat Chevrollier à Angers, où je suis allée dernièrement, j'ai vu des larmes dans les yeux des jeunes filles avec lesquelles je parlais. A Segré, nos camarades ont trouvé, de même, des élèves et des professeurs profondément émus. A Cholet, les élèves leur demandaient des autographes !

Dans un collège technique à Angers, la jeune professeur d'Histoire m'a dit avoir été frappée par la définition que nous avons donnée de notre engagement dans la Résistance au cours de ces années 1940-1944. Elle regrettait de n'avoir pas osé prendre plus vite des contacts avec nous, craignant de rappeler de douloureux souvenirs. Nous avons trouvé dans ce collège un auditoire merveilleux de 150 filles, souriantes, attentives, réceptives. Les conversations commencées à 14 h 30 se sont poursuivies jusqu'à 19 heures.

Dans les mois à venir, j'espère pouvoir vous donner les résultats heureux de nos efforts. Pour moi, comme pour mes camarades, ces contacts avec la jeunesse dans les établissements où je suis allée n'auront pas été une épreuve décevante, mais un réconfort. Je dirais même, une joie. (Applaudissements.)

## Contacts

JEANNETTE L'HERMINIER poursuit :

*Nos relations avec l'extérieur ont été également bien fournies cette année, étant entendu que nous avons, en premier lieu, maintenu nos contacts étroits et sympathiques avec l'Amicale de Ravensbrück et toutes les associations nées de la Résistance et de ses conséquences, en assistant à leurs assemblées générales et aux différentes manifestations auxquelles elles n'ont pas manqué de nous convier.*

● Plusieurs membres du Conseil étaient présents le 8 mai 1973 au Palais de Justice, à la cérémonie organisée par l'Association des Magistrats Résistants

à la mémoire de plusieurs magistrats, dont le mari de notre amie Denise Côme.

● Notre déléguée à l'assemblée générale du Réseau du Souvenir nous en a rapporté la décision de faire entourer le square de l'Archevêché par une grille très élevée, destinée à préserver la Crypte des dégradations impies.

● Notre présidente nous a rendu compte de l'assemblée générale du C.O.S.O.R. où l'on a naturellement beaucoup parlé de la Maison de Sainte-Musse et du projet, toujours poursuivi, d'ajouter à la maison de repos actuelle une véritable maison de retraite comportant les aménagements et les soins médicaux appropriés.

● Puisque nous parlons soins et repos, je vous rappelle, mes chères camarades, l'existence près de Paris, à Fleury-Mérogis, du Centre hospitalier F.H. Manhès créé par la F.N.D.I.R.P. et dont l'objectif principal est de traiter les séquelles de la déportation et de l'internement et, d'une manière générale, toutes les séquelles de la fatigue nerveuse. Notez que le Centre F.H. Manhès a renoncé depuis quelque temps à la chirurgie générale pour se consacrer au traitement du rein artificiel. Celles de nos camarades qui y ont fait des séjours de repos n'ont eu qu'à se louer de l'accueil et des soins qu'elles y ont reçus, dans un cadre particulièrement agréable et confortable.

● Pour la seconde fois, Caroline FERIDAY, notre chère présidente des Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique, a eu la gentillesse d'accomplir, auprès de l'International Institute of Education de New York, les démarches inhérentes à une demande faite par le fils d'une de nos camarades en vue d'obtenir les avantages de la Bourse Leonora Lindsley. Nous souhaitons à ce jeune homme, qui le mérite pleinement, d'être admis à compléter ses études supérieures françaises par deux années gratuites d'Université américaine.

## Droits et Devoirs

Notre condition d'anciennes déportées et internées de la Résistance nous confère à la fois des droits et des devoirs.

En ce qui concerne la législation relative à nos droits, l'une de nous a assisté, au ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre, à une réunion au sujet de la levée des forclusions. Les associations présentes consultées ayant manifesté leur accord unanime sur l'opportunité de cette levée, la durée et les modalités d'application sont à l'étude et un texte en cours d'élaboration. Nous conseillons vivement à nos camarades qui souhaitent bénéficier de cette mesure de se préoccuper dès maintenant de réunir les témoignages qui seront exigés pour l'obtention des cartes de déporté ou d'interné.

*Parmi nos devoirs, il nous incombe naturellement de combattre toute atteinte à la vérité historique de ce que nous avons vécu sous le joug nazi. D'où nos démarches réitérées auprès d'Olga Wormser-Migot pour qu'elle ajoute à sa thèse sur Le Système concentrationnaire nazi un rectificatif de ses affirmations erronées sur la non-existence de chambres à gaz dans les camps de l'Ouest de l'Allemagne. Le livre de Germaine Tillion constitue d'ailleurs l'incontestable remise au point de cette question dont elle vous parlera elle-même tout à l'heure.*

Enfin, dans le cadre du respect de l'emploi des mots « déporté » et « déportation », nous avons demandé à notre

camarade, M<sup>e</sup> Marie-Odile Marx, de bien vouloir se livrer pour nous à une recherche approfondie de la définition juridique de ces termes. Elle vous donnera également elle-même le résultat de son travail.

## Voix et Visages

Jacqueline RAMEIL nous a, l'an passé, parlé avec humour et précision du *bulletin* dont elle est responsable, de sa composition, des différentes étapes qui précèdent sa parution, de ses objectifs.

En dépit de son incontestable talent, il représente toujours pour elle autant de travail et de peine dans le souci de nous apporter toutes les informations nécessaires à notre liaison intérieure et de renouveler sans cesse les sources de notre enrichissement intellectuel et moral.

Les membres de la commission du bulletin se réunissent régulièrement boulevard Saint-Germain pour coopérer activement avec elle à la recherche des sujets à traiter, à leur illustration, à leur distribution aux rédactrices qualifiées. Malgré ce labeur consciencieux et suivi, notre responsable se heurte de plus en plus à la lenteur des délais qui séparent la remise de son travail à l'imprimeur et la parution de *Voix et Visages*. C'est ainsi que nous avons dû substituer à celui de janvier-février, conçu et préparé pour vous parvenir avant cette assemblée générale, la simple circulaire que vous avez reçue.

Que cela ne nous empêche pas, n'est-ce-pas, mes chères amies, d'exprimer à Jacqueline — si contrariée d'un tel retard dont elle n'est certes pas coupable — notre gratitude pour les satisfactions que nous a encore procurées au cours de cette année la qualité du contenu et de la présentation de *Voix et Visages*, toujours plus apprécié de ses lecteurs assidus, même à l'extérieur de l'A.D.I.R. (Applaudissements.)

## Nos Sections

En vous parlant de la *Vie des Sections*, je commencerais, si vous le voulez bien, par Paris.

Dans le principe du travail en équipe, les membres du conseil d'administration réunis le 21 mai 1973, ont, à l'unanimité, désigné Cécile TROLLER comme adjointe de Marguerite BILLARD à la tête de la Section parisienne. Celle-ci étant, de beaucoup, la plus étoffée de nos sections, il était en effet normal d'accorder à son chef l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses diverses tâches.

Deux excellents déjeuners nous ont groupées, nombreuses et joyeuses, au restaurant Mollard, rue Saint-Lazare, le 16 juin et le 1<sup>er</sup> décembre, autour de Marguerite et de son adjointe.

Et c'est aussi le copieux goûter, préparé et en partie offert par la Section parisienne, que nous avons dégusté avec entrain le 13 janvier 1974, boulevard Saint-Germain, au cours de notre traditionnelle réunion de début d'année si joliment fleurie par Maryka et Jacqueline MELLA et animée par le tirage de superbes lots qui ont enchanté leurs gagnantes.

Avant d'aborder la vie des sections des départements limitrophes de Paris et de province, voulez-vous que nous nous recueillions un instant dans le souvenir de notre chère Andrée FRAN-

çois qui fut pendant tant d'années la dévouée déléguée de l'A.D.I.R. à Metz où elle est décédée le 30 avril 1973. La personnalité si attachante de cette courageuse Lorraine restera pour nous un exemple de droiture, de bonté, de générosité envers les autres et de fidélité à notre idéal commun.

C'est Suzette THIAM que, selon les vœux d'Andrée, le conseil d'administration avait, quelques mois auparavant, déléguée à sa succession. Nous la remercions de tout cœur de continuer si parfaitement l'œuvre de celle que nous pleurons aujourd'hui.

En Indre-et-Loire, la succession de Mme GOUJON que les obligations de sa vie professionnelle et familiale ont amenée à nous remettre sa démission, a été attribuée par décision du conseil d'administration du 15 octobre 1973, à son adjointe, Janine GARRIVET, dont nous avons déjà apprécié l'activité, la gentillesse et l'efficacité.

Pour les Alpes-Maritimes, le conseil d'administration du 14 janvier 1974 a désigné Anne-Marie PARENT comme adjointe de Françoise JAVELOT dont le courage ne suffit pas à dominer les déficiences de santé qui l'ont contrainte à nous demander de l'aide pour une région où la situation très dispersée des adhérentes complique une tâche qu'elle a toujours remplie avec une ardeur et une conscience exemplaires.

Je ne vous parlerai pas en détail des réunions vivantes, sympathiques, chaleureuses dont vous avez lu les comptes rendus dans *Voix et Visages*, mais sachez que nos déléguées des départements limitrophes de Paris et de province s'attachent toujours autant, en dépit de chagrins et de handicaps physiques, à resserrer encore davantage les liens qui unissent leurs adhérentes, sans négliger pour autant d'assurer remarquablement notre représentation auprès des autorités de leur région et d'entretenir d'amicales relations avec les autres associations de Résistance et d'anciens combattants. Qu'elles en soient profondément remerciées, ainsi que celles qui participent à leur action, en particulier auprès des malades et des isolées.

Nos camarades qui ont assisté à la rencontre interrégionale des 6 et 7 octobre 1973 en Bretagne — dont je suis — conserveront le souvenir inoubliable de cet émouvant et réconfortant pèlerinage organisé et si bien réalisé par les soins de notre déléguée, Denise Proust, et de l'équipe dont elle s'était entourée. Il n'est pas superflu de leur renouveler ici notre gratitude et d'exprimer à tous ceux qui nous ont reçues de manière si hospitalière, si passionnante et si touchante, notre profonde reconnaissance.

Je vais demander maintenant à Marguerite FLAMENCOURT, notre déléguée du Loiret-Centre, de vous parler des buts et des prolongements d'une réunion de section dans l'esprit de la coopération de chacune au service du groupe.

## Une Réunion de Section

MARGUERITE FLAMENCOURT : Que représente une réunion de section mes chères camarades, sinon un des moyens les plus efficaces pour la responsable d'une région, de renouer, de maintenir et de resserrer entre ses adhérents et par ses adhérentes les liens créés autrefois dans la Résistance, en prison ou en déportation ?

Chacune des adhérentes est en contact avec la déléguée, qui les connaît généralement toutes ; elles ont également des

relations avec leurs camarades les plus proches de leur domicile ou de leurs occupations et se rencontrent de temps en temps les unes chez les autres, ou se retrouvent à l'occasion de certaines manifestations. Mais il arrive que dans les grandes agglomérations ou dans des régions assez vastes certaines ignorent tout à fait la présence de telle ou telle camarade, depuis longtemps perdue de vue, dont elles avaient cependant partagé la cellule, le convoi, la captivité.

C'est au cours d'une rencontre, où toutes les adhérentes auront été convaincues par *circulaire*, que, dans une atmosphère détendue et gaie, se renoueront ces contacts qui seront vite aussi chaleureux que par le passé, si l'on en juge par l'animation qui en résulte et le bruit...

La joie de ces retrouvailles est la meilleure des récompenses pour la responsable, n'est-ce-pas chères amies déléguées...

Mais il n'est pas aussi simple qu'on pourra le penser d'organiser et de réussir une réunion de section. Tout dépend d'abord de la région où l'on se trouve, des ressources qu'elle offre, des goûts et des possibilités des adhérentes. Pas de règle générale à observer sans doute, mais trois facteurs essentiels à considérer : la date, le lieu, les transports.

*La date* : il vaut mieux dire les dates, car je pense qu'il est préférable de faire deux réunions par an : une en période d'automne ou d'hiver, en ville, sans autre but que la rencontre, dans l'euphorie d'un bon déjeuner ou d'un bon goûter où l'on retrouve le plein épanouissement de ses amitiés. L'autre en belle saison dans un beau site et si cela est possible dans l'environnement de l'habitation d'une camarade qui ouvrira ses portes pour nous faire profiter de son jardin, de sa maison, d'un accueil que nous n'oublierons jamais.

Mais au printemps et en été la difficulté est de choisir cette date : procéder par élimination, certaines dates sont déjà chargées par des manifestations régionales ou familiales et, comme souvent on est obligé de choisir le dimanche, c'est extrêmement difficile. Il faut y penser et s'entendre longtemps à l'avance.

*Le lieu* : c'est encore la région qui dicte son choix. En général, pour la réunion d'hiver, la ville s'impose, on peut varier d'une année à l'autre dans deux centres différents, ce qui permet d'attirer des compagnes trop éloignées du centre principal.

A la belle saison, je l'ai déjà dit, on cherchera un joli site, et il n'en manque pas en France. Les jours sont plus longs, on pourra organiser une réunion plus importante, avec un pèlerinage dans un haut-lieu de Résistance régional ou devant des monuments élevés en souvenir des déportés ou des résistants, et dans ce cas on pourra élargir l'éventail des convocations en invitant des adhérentes des sections les plus proches.

*Les transports* : le problème le plus difficile à résoudre alors est celui des transports. On fait appel autant qu'on le peut aux camarades de bonne volonté possédant une voiture ou ayant un mari ou des enfants qui se mettent à notre disposition pour assurer les transports les plus proches, mais cela devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que les chauffeurs prennent des années et que beaucoup ont déjà disparu. Alors il est nécessaire de faire appel aux taxis ou d'organiser un déplacement en groupe, mais cela est coûteux.

C'est pourquoi il est à conseiller de choisir des lieux d'accès facile et, quand on peut, proche d'une ligne de chemin de fer, de limiter les déplacements au cours de la journée, qui sont d'autant plus difficiles le dimanche si l'on se trouve dans un pays touristique.

Cela n'exclut pas cependant d'organiser à certaines occasions des cérémonies plus importantes en présence des autorités locales ou régionales. Mais il ne faut pas oublier que, du fait des rencontres interrégionales organisées chaque année par l'A.D.I.R., du fait des cérémonies officielles de la Journée de la Déportation ou de tel anniversaire, il ne semble pas souhaitable d'officialiser souvent nos réunions, plutôt réservées à l'intimité de nos camarades et de quelques invités des régions voisines ou parisienne.

Certaines souhaiteraient des réunions plus fréquentes, mais n'oubliez pas, chères camarades, que les déléguées doivent également faire face à leurs obligations professionnelles ou familiales et qu'elles ne sont pas toujours de première jeunesse ! Il leur est vraiment difficile, en plus des contacts avec les malades, les isolées, avec les démarches qu'elles accomplissent pour la section ou pour représenter l'A.D.I.R. dans certaines commissions, dans les cérémonies officielles avec les diverses associations, il leur est difficile, sinon impossible, de faire plus. Ce travail se trouve bien facilité lorsque se groupent autour de la déléguée des camarades dévouées qui l'aident et lui facilitent sa tâche.

Après vous avoir exposé dans ses grandes lignes l'organisation matérielle des réunions, je voudrais maintenant vous dire quelques mots sur ses buts profonds de solidarité et d'action sociale.

A l'effort de la déléguée doit aussi répondre un effort de chaque adhérente. A chacune incombe le devoir de se préoccuper des absentes, d'en rechercher et d'en apporter des nouvelles, d'éclairer la responsable sur les besoins matériels et moraux de celles qu'elles ont pu contacter personnellement.

A chacune, il appartient de prolonger la douceur de nos rencontres en rayonnant ensuite auprès des malades ou des immobilisées la joie collective dont elles ont été privées et dont elles sont avides de recueillir les échos.

N'oublions pas, chères camarades, que nous vieillissons et qu'il n'y a pas de relève... heureusement ! C'est donc uniquement par une collaboration de plus en plus étroite des déléguées et de leurs adhérentes que nous réussirons à maintenir notre union et à donner au rôle de nos sections sa pleine signification.

(Applaudissements.)

## Au Siège de l'A.D.I.R.

JEANNETTE L'HERMINIER reprend la parole :

J'en arrive aux activités qui se poursuivent boulevard Saint-Germain dans des conditions exceptionnelles que nous devons à la générosité d'André Postel-Vinay et de la Caisse centrale de Coopération économique, envers qui notre reconnaissance demeure toujours aussi profonde.

C'est là que s'accomplissent les tâches de Mme MONTEL et de Marie-Louise MESSÉAN qui assument avec une compétence et un dévouement peu communs les obligations, parfois lourdes et ingrates, du secrétariat et de la comptabilité. Elles

savent l'affection et la confiance que nous leur portons, et je les remercie de nouveau en votre nom pour la sécurité que nous apporte leur concours sans défaillance dans l'excellent fonctionnement administratif et social de notre association.

C'est également boulevard Saint-Germain que se situent les séances de travail du conseil d'administration, du bureau et de la commission du bulletin, ainsi que nos rencontres avec les représentants des autres associations pour le prix du Concours de la Résistance.

C'est là aussi que nous nous retrouvons dans un local accueillant et lumineux pour nos réunions traditionnelles ou d'exception, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une remise de décoration à l'une de nos camarades.

Là, que nos chères bibliothécaires s'activent chaque lundi à nous fournir un choix excellent et varié des meilleurs exemplaires de l'actualité littéraire, tandis que le foyer regroupe non seulement ses fidèles habitués, mais de plus en plus, celles qui éprouvent avec le temps le besoin de se retrouver dans la chaleur d'une vraie fraternité.

(Applaudissements.)

A Germaine de RENTY, presque toujours présente à nos rendez-vous du lundi, je vais demander de vous entretenir quelques instants des buts et de l'action bénéfique et constructive de notre foyer parisien, ainsi que de la manière dont chacune d'entre nous peut et doit contribuer à son œuvre de solidarité.

## Nos "Causeries du Lundi"

GERMAINE DE RENTY : Parmi nos activités sociales, je pense que notre réunion du lundi au foyer de l'A.D.I.R. est la plus vivante et une des plus utiles, si j'en juge par toutes celles qui, nombreuses et fidèles, sont au rendez-vous du boulevard Saint-Germain.

Outre les Parisiennes qui viennent régulièrement et qui, comme Suzanne BROUSTE nous donnent des nouvelles de celles qui ont préféré se retirer au soleil, telle notre amie « Kiki », il y a les provinciales qui sont de passage à Paris. Elles sont sûres de retrouver le lundi des camarades pour reprendre contact et échanger des nouvelles. Je pense à Yvonne PAGNIEZ qui quitte rarement sa Bretagne mais ne manque pas de faire, lors d'un séjour à Paris, une apparition, un lundi, apportant une bouffée de grand air.

Quant à nos vieilles mamans, mères de nos amies disparues, elles aiment venir glaner quelques épisodes de nos séjours passés au camp et évoquer des souvenirs avec celles qui ont connu leurs chères filles.

Une autre, très jeune, vient avec sa grand-mère égayer de son jeune sourire nos réunions... pas très jeunes. Elle aide Cécile à servir la tasse de thé de l'amitié qui, selon les saisons, réchauffe les corps ou les cœurs et quelquefois les deux.

Cécile DESCHAMPS inlassablement verse son thé. Si Cécile n'est pas là, on s'inquiète de son absence, car seule une indisposition l'empêche de venir.

Les groupes se forment par affinités, et pour ma part j'ai souvent mauvaise conscience, n'ayant pu aller de l'une à l'autre m'associer à leur joie ou partager leur peine.

Mme MESSÉAN et Mme MONTEL, toujours présentes, souvent cachées dans leur bureau, sont là pour démêler les problèmes que vous pouvez sans crainte leur exposer.

La bibliothèque, sans cesse renouvelée par Madeleine LANSAC, est un pôle d'attraction pour celles qui dévorent les livres que Dina, très compétente, nous suggère avec beaucoup de psychologie.

Il y a parfois des cas douloureux que l'on voudrait soulager ; chacune s'y emploie avec compréhension et c'est à la compétence du Dr Suzanne MENGIN que l'on fait appel lorsqu'il s'agit de visites médicales ou amicales auprès des malades.

Nous voulons que toutes, plus ou moins esseulées, vous trouviez entraide et amitié, afin que se continue ici cette entraide et cette amitié qui, au camp, nous ont tant soutenues.

Mes amies, cela ne suffit pas. Pour que nous soyons efficaces, donnez-nous des nouvelles de celles qui ne peuvent venir, signalez-nous les malades pour que nous allions les voir chez elles ou dans les hôpitaux. Indiquez-nous celles qui ont des difficultés morales ou matérielles pour que, discrètement, nous leur apportions aide et réconfort. Nous attendons vos suggestions, l'expression de vos désirs. Aidez-nous, nous avons besoin du concours de toutes pour que notre foyer soit plus chaleureux dans son efficacité.

Un mot de l'une de vous nous a souvent réconfortées. Alors que nous lui demandions si la solitude du dimanche n'était pas trop pesante : « Non, nous dit-elle, car je sais que le lendemain lundi je retrouverai mes camarades à l'A.D.I.R. »

## L'Entraide

JEANNETTE L'HERMINIER : La solidarité, raison d'être de notre association, comporte en double objectif le soulagement matériel et moral de nos camarades.

— La subvention qui nous est allouée par l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre, à qui nous renouvelons l'expression de notre gratitude, et les subventions que veulent bien nous maintenir le Conseil de Paris et les Conseils départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines,

— les dons de plus en plus substantiels de la Société des Amis de l'A.D.I.R. qui nous sont remis avec tant de sollicitude par son président, M. Alexandre Parodi et son secrétaire général, André Postel-Vinay, celui que nous recevons par l'intermédiaire de M. André Weil de la Fondation de France,

— la grande générosité des amis de l'A.D.I.R. d'Amérique sous la présidence de notre chère Caroline Ferriiday, la part qui nous est réservée sur les bénéfices du bal *April in Paris* de New York,

— vos propres dons, mes chères camarades, ainsi que vos cotisations, constituent vous le savez les ressources qui nous permettent de faire face à nos dépenses administratives et sociales.

Combien nous sommes reconnaissantes aux bienfaiteurs qui supportent la charge financière de notre action d'entraide et de solidarité ! Celle-ci s'est exercée encore une fois :

— sous forme des prêts consentis à nos amies pour pallier des difficultés de trésorerie entraînées par la maladie (affections ne figurant pas sur leurs carnets de soins) ou de charges et de dépenses imprévues,

— sous forme des dons que nous avons, ainsi que vous l'exposera Paulette Charpentier dans son rapport financier, ajustés à l'augmentation du coût de la vie.

Ces dons mensuels, trimestriels, remis également à l'entrée de l'été et de l'hiver, à Noël ou tout simplement parfois lorsque nous sommes averties d'une situation particulièrement aiguë, ont aidé les moins favorisées de nos compagnes, en améliorant leur vie quotidienne, en leur facilitant un séjour de vacances ou de repos, en finançant l'aide extérieure à certaines déficiences de leurs conditions de santé, etc.

Je ne voudrais pas passer sous silence la servialité et la gentillesse de nos chauffeuses bénévoles, toujours disponibles pour transporter nos malades et leurs visiteuses non motorisées, ainsi que les isolées dans l'impossibilité de se déplacer à qui elles procurent de temps à autre la joie de participer à nos réunions, à nos déjeuners de sections, à l'assemblée générale.

Devant certaines angoisses ou dépressions, combien de tact, de délicatesse, de véritable tendresse compréhensive voyons-nous déployer par nos chères adhérentes pour aider les plus atteintes à franchir le stade du désespoir, des chagrins, de la dépression, à supporter les affres de l'abandon, de la maladie et de la solitude !

Notre effort à ce sujet n'aura de fin qu'avec nous-mêmes. Chacune de nous doit rester constamment, avec tout son cœur, à l'écoute des autres pour percevoir les confidences qui ne peuvent pas toujours s'exprimer et pour partager, comme autrefois en prison ou en déportation, le poids de fardeaux si lourds à porter pour certaines.

C'est là l'héritage que nous ont légué nos disparues et dont il nous appartient, à l'intérieur de la famille A.D.I.R. de maintenir le patrimoine de générosité.

Pour « résister » aux excès du collectivisme moderne, sans méconnaître sa force réalisatrice, ne croyez-vous pas, mes chères camarades, qu'il n'est que d'apporter sans économie à l'ensemble par le truchement des individualités, le meilleur de soi-même ?

(Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ : je remercie Jeanette en votre nom à toutes pour son rapport vivant et chaleureux et toutes celles ici présentes qui ont contribué à le rendre plus vivant et plus chaleureux encore. Je crois que grâce à elles nous avons eu une projection complète de la vie de l'A.D.I.R. et nous pouvons apprécier l'action de chacune d'entre elles. Je remercie aussi nos déléguées qui, chacune dans leur section, font un excellent travail.

Je demande à celles qui désirent poser des questions sur le rapport moral de s'inscrire auprès de Mme MONTEL. Leur intervention pourra se faire après la lecture du rapport financier (temps de parole 5 minutes).

Puis Mme ANTHONIOZ passe la parole à Mme CHARPENTIER pour la lecture du rapport financier.

# RAPPORT FINANCIER

(Année 1973)

Je viens pour la douzième fois vous présenter le rapport financier de l'A.D.I.R.

Deux choses me frappent. C'est d'une part, que nos besoins au cours de ces longues années restent les mêmes. Nous avons toujours autant de camarades qui s'adressent à nous pour trouver, financièrement ou moralement, une solution à leurs problèmes. Les chiffres, en hausse, ne font que traduire l'augmentation du coût de la vie.

Ce qui me frappe d'autre part et vous touchera comme moi infiniment, c'est la fidélité et la générosité de l'aide que nous recevons pour soutenir notre action, preuve que l'on en comprend l'utilité.

D'où un budget équilibré et un avenir immédiat assuré.

## I. — LES DEPENSES

Notre raison d'être, c'est de distribuer ce que nous recevons pour accueillir, informer et aider nos camarades.

1) *L'aide sociale* : nous avons dépensé en prêts et en dons 45.189 francs, soit une augmentation de 12 %.

Je vous ai expliqué longuement l'année dernière de quelle manière nous procédions : par des dons exceptionnels de dépannage et par des dons mensuels ou saisonniers que j'appellerai « aide complémentaire pour petits budgets », et aussi par des prêts, dans la mesure de nos possibilités et suivant certains critères, car nous ne sommes pas une banque et que nous prêtons sans intérêts.

Ces dons et ces prêts qui rendent tant de services, dépendent beaucoup de vous toutes, de votre esprit d'entraide toujours en éveil pour nous signaler les cas, tant à Paris qu'en province, avec le maximum de précisions afin qu'ils soient examinés avec équité. Inutile de parler de discrétion, cela va de soi.

2) *Les frais généraux* : 28.794 francs. Même taux d'augmentation, soit 12 %. Ils comprennent le loyer, les frais de bureau, d'assurances et d'assemblée générale ; l'entretien et le renouvellement du matériel. Tout cela pour pouvoir vous accueillir convenablement et répondre à vos demandes.

3) *Le bulletin* : 11.027 francs. S'il a coûté 5.000 francs de moins qu'en 1972, ce n'est pas parce que les prix ont baissé ni que vous avez eu moins de numéros. Il y en a bien eu 5, mais le 1<sup>er</sup> et le 5<sup>e</sup> ont été facturés l'un sur l'année précédente, l'autre sur l'année suivante.

La qualité informative de notre bulletin, qui dépasse le cadre de notre activité propre, n'est plus à souligner.

4) *Les avances et remboursements divers* : 30.417 francs, que vous retrouverez dans les « recettes diverses ».

5) *Les traitements et charges sociales* : 43.838 francs pour rétribuer un personnel dont vous avez pu depuis de longues années apprécier la compétence. Mme MONTEL est à notre service depuis près de 20 ans et Mlle MESSÉAN, près de 18 ans. Leur salaire suivra, bien sûr, les indices de l'INSEE.

Tout cela, que j'appellerai « frais de fonctionnement », représente 159.267 F.

Nous devons ajouter dans les « Dépenses » l'achat de valeurs. Je vous avais dit l'année dernière que, ayant vendu de l'Emprunt Pinay, nous allions réin-

vestir. C'est ce que nous avons fait intégralement afin d'assurer notre avenir, en constituant un capital de réserve. Nous avons acheté des emprunts d'Etat et des obligations pour 111.589 francs.

Ce qui porte le total des dépenses à 270.856 francs.

## II. — LES RECETTES

Reportons le solde important de 1972, dû à la vente du Pinay, soit 106.565 F.

Nos ressources proviennent, en fait, des cotisations, des dons, des subventions et des intérêts du capital.

1) *Les cotisations* : 9.103 francs. Vous savez qu'elles sont passées de 5 à 10 francs en 1972.

2) *Les dons* : ils constituent notre principale ressource. Ils se sont élevés à 88.532 francs. Ils proviennent toujours :

a) *des amis de l'A.D.I.R. d'Amérique* : 33.242 francs, dont 10.742 francs du bal April in Paris. Nous sentons bien que nos chers amis d'Amérique ne nous oublieront jamais.

b) *des Amis de l'A.D.I.R. de France* : 40.000 francs. Le montant de leurs cotisations suit l'augmentation des prix et c'est grâce à eux que nous bénéficiions de l'aide de la Fondation de France.

c) *le Fonds de Solidarité* : 8.868 francs. Malgré l'élévation du taux des cotisations, les adhérentes qui le peuvent continuent à alimenter ce fonds de solidarité, prouvant ainsi qu'elles ont compris le sens du mot entraide.

Les cotisations et le fonds de solidarité nous rapportent 18.000 francs soit 15 % des dons et subventions. « Aide-toi, le ciel t'aidera ! »

d) *les dons divers* : 6.421 francs, qui proviennent de personnes non adhérentes de l'A.D.I.R. ou des Amis de l'A.D.I.R.

3) *Les subventions* : 31.245 francs. Elles sont en augmentation seulement apparente parce que le Conseil de Paris a versé en janvier 1973 les annuités de 1971 et de 1972 ce qui, de ce fait, n'apparaît pas dans l'exercice de 1972. Nous avons reçu :

de l'O.N.C. : 5.175 francs (solde de 1972), 4.070 francs (acompte de 1973), du Conseil de Paris : 10.000 francs pour 1971, 10.000 francs pour 1972, du Conseil des Yvelines : 1.000 francs, du Conseil des Hauts-de-Seine : 1.000 francs.

Cette aide officielle nous est très précieuse.

4) *Les recettes diverses* : 43.752 francs. Elles représentent les retenues de Sécurité sociale, les intérêts des valeurs et les « avances et remboursements divers ».

5) *Remboursements des prêts* : 17.320 francs, ce qui prouve que nos camarades ont à cœur de s'acquitter de leurs dettes et que nous leur donnons le maximum de facilités pour le faire.

Ajoutons le remboursement de dix obligations P.T.T., soit 4.000 francs.

Nous arrivons à un total de recettes de 300.518 francs.

En conclusion : au 1<sup>er</sup> janvier 1974, nous avons en caisse 29.661,51 francs et en portefeuille 249.090,41 francs.

(Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie Mme CHARENTIER et la félicite pour la manière intéressante dont elle a su présenter ce rapport, malgré la sévérité des chiffres. Celles qui désirent poser des questions sur ce rapport peuvent le faire comme pour le rapport moral.

C'est ensuite la lecture du rapport des commissaires aux comptes ; Mme GOUGES et Mlle MELLA. Toutes deux sont désignées à nouveau comme commissaires aux comptes pour l'année 1974.

## RAPPORT

### DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### Exercice 1973

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1973.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilités en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiés, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Paris, le 5 mars 1974

Les Commissaires aux Comptes :  
G. GOUGES J. MELLA

La lecture des rapports étant terminée ceux-ci sont soumis à l'approbation de l'assemblée, qui les adopte à l'unanimité des membres présents.

#### QUESTIONS DIVERSES

#### Rencontre Interrégionale de Genève

Mme ANTHONIOZ : « Nous avons le grand chagrin de penser qu'elle se fera en l'absence de Mme SUTER-MORAX que Marika vous a nommée tout à l'heure parmi les mortes. Elle vous a dit tout ce que nous lui devions. Beaucoup d'entre vous, sans la connaître, l'ont vue à leur retour de déportation, sur les quais de la gare de Genève où elle venait, avec ses amis du S.O.S. de Lausanne, distribuer des petits sacs de toilette. C'est elle qui m'a proposé la première des

## Etat des Recettes et des Dépenses en 1973

### RECETTES

Report solde 1972 .....	106.565,22
Cotisations .....	9.103,35
<i>Dons :</i>	
Amis A.D.I.R. Amérique .....	33.242,63
Amis A.D.I.R. France .....	40.000, >
Fonds Solidarité .....	8.868,87
Dons divers .....	6.421,12
	88.532,62

### Subventions :

O.N.C. (solde 1972) .....	5.175, >
O.N.C. (acompte 1973) .....	4.070, >
Conseil de Paris (1971) .....	10.000, >
Conseil de Paris (1972) .....	10.000, >
Conseil des Yvelines .....	1.000, >
Conseil des Hauts-de-Seine .....	1.000, >
	31.245, >

### Recettes diverses :

Retenues Sécurité sociale, etc. ....	1.517,37
Intérêts des valeurs .....	11.967,76
Avances et remboursements divers .....	30.267,11
<i>Remboursements de prêts</i> .....	
	43.752,24

TOTAL .....	296.518,43
Remboursement 10 obligations P.T.T. ....	4.000, >

TOTAL .....	300.518,43
-------------	------------

### DÉPENSES

#### Aide sociale :

Dons .....	30.099,70
Prêts .....	15.090, >

#### Frais généraux :

Loyer .....	1.000, >
Charges et assurance .....	3.669,52
Papeterie, imprimerie .....	1.331,77
Matériel, entretien .....	1.586,40
Frais poste .....	2.887,14
Téléphone .....	1.548,78
Transports .....	85,40
Assemblée générale .....	2.895,60
Ristournes aux sections .....	4.994,50
Dépenses diverses .....	8.795,26
	28.794,37

Bulletin « Voix et Visages » .....	11.027,38
Avances et remboursements divers .....	30.417,77
Traitements et charges sociales .....	43.838,32

TOTAL .....	159.267,54
-------------	------------

Achat valeurs : 70 obligations Emprunt 1973, 7 % .....	70.000, >
8 actions OBLISEM .....	1.072,48
3 actions SEM .....	516,90
20 obligations Caisse Collectivités locales .....	20.000, >
20 obligations Emprunt groupe C.I.C. ....	20.000, >

TOTAL .....	270.856,92
-------------	------------

#### En caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1974 :

Espèces .....	24,60
Chèques postaux .....	16.088,07
Banque .....	13.548,84
<i>TOTAL</i> .....	
	29.661,51

TOTAL .....	300.518,43
-------------	------------

#### Portefeuille :

70 Emprunt d'Etat 1973, 7 % .....	65.730, >
20 Caisse Equipment coll., 8,8 % .....	19.600, >
22 Caisse Nationale Auto, 6,25 % .....	8.107, >
24 Obligations S.N.C.F., 5,75 % .....	5.503,20
20 Obligations Emprunt C.I.C. ....	20.020, >
170 Obligations P.T.T., 8,50 % 1970 .....	73.077,88
60 Obligations E.D.F. ....	29.160, >
83 actions SEM .....	13.458,45
116 actions OBLISEM .....	14.433,88
	249.090,41

conférences en Suisse dont le bénéfice serait pour les maisons de santé en Suisse. C'est à travers toute la Suisse que ces conférences ont eu lieu et que nous avons pu réunir une somme importante qui a été doublée par le « Don suisse », organisation venant en aide aux personnes en difficultés du fait de la guerre. C'est ainsi que 500 d'entre nous ont pu retrouver leurs forces au retour de leur déportation. Je crois que la plupart d'entre elles ont gardé un excellent souvenir de ce séjour en Suisse. C'est Germaine SUTER-MORAX qui en a été l'organisatrice et c'est à elle plus qu'à toute autre que nous aurions souhaité apporter nos remerciements au cours de cette rencontre à Genève. Il m'est douloureux d'en parler, aujourd'hui qu'elle n'y sera plus. Il me faut le faire cependant.

Ces deux journées des 8 et 9 juin ont d'abord pour but de retrouver ceux et celles qui nous ont accueillies à notre retour. Nous avons à cœur de rechercher leur adresse, et Marika s'y emploie activement, mais beaucoup ont disparu.

Nous souhaitons aussi que cette rencontre nous fasse prendre contact avec une ville qui a des activités internationales, et en particulier la Croix-Rouge. Noëlla ROUGET, déléguée de l'A.D.I.R. en Suisse va vous expliquer quel programme nous avons conçu pour répondre à ce double désir.

Mme ROUGET développe donc les buts de cette rencontre et donne les grandes lignes du programme : le samedi matin, visite à la Croix-Rouge internationale, avec accès aux archives et au fichier des disparus. Visite de l'O.N.U. Déjeuner au restaurant du parc des Eaux-Vives. Le samedi après-midi, visite de la ville de Genève, cérémonie au monument aux morts du consulat. Réception au consulat. Le dimanche matin, messe à Notre-Dame de Genève, départ en bateau pour une promenade sur le lac de Genève et déjeuner à bord. Au retour, visite facultative du Conseil œcuménique des Eglises.

Mme ANTHONIOZ remercie Mme ROUGET d'avoir si bien préparé cette rencontre. Elle annonce qu'une prochaine circulaire donnera des précisions sur ce voyage et ce qu'il coûtera approximativement.

## 30<sup>e</sup> Anniversaire

Mme ANTHONIOZ : je voudrais maintenant passer à une tout autre chose. Je voudrais vous dire que l'année prochaine nous célébrerons ensemble le 30<sup>e</sup> anniversaire de notre retour et de la fondation de l'A.D.I.R.

Je ne peux pas encore vous dire aujourd'hui quels projets sont en train de germer dans nos esprits, mais nous avons déjà été sollicitées par plusieurs associations et amicales de réseaux qui elles aussi se sont préoccupées de ce 30<sup>e</sup> anniversaire et qui souhaitent pour la plupart qu'une union entre les associations et les amicales de réseaux soit réalisée à l'occasion de ce trentenaire. Certaines mêmes souhaitent des prolongements de cette unité, un organisme qui pourrait continuer à faire ensuite un peu l'équivalent des comités de coordination qui existent, d'ailleurs, dans de nombreux départements en France. L'A.D.I.R., je ne pense pas que vous soyez d'un avis contraire, souhaite vivement cette unification à condition, bien entendu, que chaque association et amicale y conserve sa personnalité. Mais nous avons suggéré, et je voulais vous en faire part, que cette coordination se fasse sous la présidence du ministre des Anciens Combattants, ou plutôt actuellement du sous-secrétariat d'Etat, auquel nous allons pro-

chainement demander un rendez-vous. Est-ce que cela vous paraît satisfaisant ?

L'assemblée étant d'accord, Mme ANTHONIOZ ajoute : « Je le ferai donc en votre nom à toutes. »

## La Chambre à Gaz de Ravensbrück

Mme ANTHONIOZ : « Maintenant je voudrais aborder avec vous, et je vous demande vraiment toute votre attention, j'allais dire tout votre recueillement, un chapitre délicat et difficile de cette assemblée. Je vais dans une seconde donner la parole à notre amie Germaine TILLION, que le Conseil d'administration a chargée de vous communiquer ce que nous avons à vous dire. Mais, avant de lui donner la parole, je voudrais vous demander, non seulement de l'écouter, je sais que ce sont des sujets qui vous tiennent à cœur, mais surtout je crois qu'il sera inutile, je le crois vraiment, vous savez, ce n'est pas pour vous empêcher de parler, mais je crois qu'il vaudrait mieux ensuite qu'il n'y ait pas j'allais dire de discussion, qu'il n'y ait pas d'intervention.

Il s'agit de l'existence de la chambre à gaz de Ravensbrück, chambre à gaz dont l'existence a été remise en question dans une thèse d'Etat il y a déjà plusieurs années. Nous avons longtemps espéré que l'auteur se rendrait compte de son erreur et accepterait de faire une mise au point. Nous y avons apporté beaucoup de patience. Malheureusement, pour finir, ce qu'elle a appelé une mise au point ne nous paraît pas suffisant. Or, voyez, mes camarades, comme nous le disions au début de cette assemblée, notre raison d'être essentielle c'est d'être des témoins. Nous devons témoigner, rappeler, c'est un devoir absolu pour nous, ce qui s'est passé à Ravensbrück, dans les camps de concentration. Il est trop grave de penser que plus tard les historiens futurs, tous ceux qui viendront après nous, pourraient ignorer ou mettre en cause la vérité à cause d'une thèse qui aurait été erronée, qui n'aurait pas fait la mise au point nécessaire. J'ajoute que c'est d'autant plus douloureux pour nous que plusieurs de nos camarades ont disparu dans une chambre à gaz. Cette mise au point que nous avons faite en réfléchissant beaucoup, vous pourrez la lire dans le numéro de *Voix et Visages* que vous recevrez très prochainement.

L'A.D.I.R. a demandé à Germaine TILLION d'écrire ce livre qui s'appelle *Ravensbrück* de manière à apporter le poids de toute sa connaissance du monde concentrationnaire, de la vérité des faits à Ravensbrück. C'est pourquoi c'est elle qui va vous en parler. Ce livre n'est pas un témoignage comme celui que beaucoup d'entre nous ont écrit. Il a un label tout à fait particulier. Nous avons écrit *Les Françaises à Ravensbrück*, nous l'avons signé : A.D.I.R. et Amicale de Ravensbrück. Mais, en ce qui concerne le livre de Germaine TILLION, c'est le conseil d'administration qui lui a demandé de l'écrire. C'était pénible et douloureux pour elle de le faire. Nous avons là une mission pour le répandre, le faire connaître, et nous avons cette mission non pas à l'égard d'elle-même, mais à l'égard de la vérité, qui a été gravement atteinte. Alors, je vous demande d'écouter Germaine TILLION, d'écouter cette mise au point et je pense vraiment et je souhaite vraiment qu'ensuite nous nous taissons sur ce sujet. Je crois qu'il n'y aura rien d'autre à ajouter.

GERMAINE TILLION : pour commencer, je dirai exactement comme Geneviève : je souhaite profondément qu'il n'y ait aucune sorte d'attaque personnelle contre Olga Wormser parce que c'est quelqu'un qui a souffert, qui a commis une erreur (il n'y a pas d'autre terme), mais qui est quelqu'un de bonne foi et d'honnête.

Tout de même, je dois dire que lorsque j'ai pris connaissance de son texte, j'ai été littéralement bouleversée, parce que j'ai pensé : « Si quelqu'un d'honnête, contemporain, qui a eu tous les moyens de s'informer, est capable de commettre une erreur de cette dimension, qu'est-ce que feront les autres ? » Et ensuite je me suis demandé : « Comment se fait-il qu'une erreur historique, chose banale, courante, m'atteigne si directement, si violence ? » Et à ce moment-là je me suis rendu compte : la nécessité de témoigner de la vérité a été (en tout cas pour moi) ce qui m'a empêchée — littéralement, directement — de crever ; la nécessité de dire ce que nous avions vu et connu a été une idée fixe pendant tout mon séjour là-bas : « S'il y en a, ne serait-ce que deux, qui survivent, qu'elles puissent dire ce qui se passe ici... et par conséquent, il faut qu'elles sachent tout ce que les autres (qui ne survivront pas) savent... » Et alors, 15 ans après, des témoins ayant survécu, les documents étant publiés, qu'on puisse trouver des erreurs aussi monumentales dans un livre qui, en principe, fait foi (car c'est la seule thèse d'Etat publiée à ce jour sur les camps), cela m'a paru consternant.

Ma première pensée a été tout d'abord de rééditer une étude sur Ravensbrück que j'avais écrite tout de suite après mon retour de captivité, en y ajoutant simplement un très long article où (reprenant des documents sur le transport des « 27.000 ») je citais également les témoignages des S.S. de Ravensbrück au procès de Hambourg (qui ont naturellement parlé de la chambre à gaz, qui l'ont décrite, qui ont raconté son fonctionnement). Ce texte a paru dans la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, il y a plus de dix ans, mais il est évidemment plus difficile à trouver qu'un livre.

En relisant alors mes propres textes et en les comparant avec d'autres, je me suis rendu compte que bien souvent l'erreur que commet le témoin, c'est de passer sous silence ce qui lui semble évident. Or ce qui nous semblait évident à nous est très difficilement imaginable pour les gens qui n'ont pas été déportés et le sera encore davantage pour ceux qui vivront dans 100 ans. La nécessité d'expliquer, de préciser et aussi de faire la critique de mes propres textes m'est apparue. Cela représentait un travail accablant, écrasant, que je n'aurais pas eu le courage de faire s'il n'y avait pas eu Miarka et Anise, particulièrement Miarka, pour me mener dur au travail. Un effort écrasant, mais après tout il fallait le faire.

Comment avons-nous su, à Ravensbrück même, tant de choses sur le camp, tant de choses vraies ? D'une part grâce à une osmose du renseignement, par exemple certaines de nos camarades, Alsaciennes, Tchèques ou Polonaises, toutes parlant très bien l'allemand, qui travaillaient dans des locaux où les S.S. parlaient tout haut, c'était déjà une source d'informations que nous avons eue sur place, car nous avons su l'existence de la chambre à gaz le jour même où elle a fonctionné pour la première fois. Nous l'avons su là-bas. Ensuite il y a eu toutes les allées et venues qui se passaient directement sous nos yeux...

Le crématoire était un endroit accessible : il y avait des corvées de prisonnières qui allaient au crématoire pour porter quelque chose ou rapporter quelque chose... Il y a eu nos camarades prises dans les blocs de malades, au moment où les affreux docteurs Trommer et Winkelmann venaient sélectionner : les S.S. les emmenaient, en chemise, sous les yeux de toutes les autres, ils les mettaient dans les camions, on entendait les camions qui contournaient le mur du camp et qui s'arrêtaient dans l'enceinte du crématoire ; on les entendait s'arrêter au crématoire, et puis on n'entendait plus jamais parler, naturellement, des femmes qui avaient été emmenées ainsi. Nous nous y étions, ensuite, il y eut les listes de Mittwerda (ou Mittweida, peu importe puisque c'était un lieu mythique). Dès les premières listes, les camarades qui les tapaient savaient que c'étaient des listes pour la chambre à gaz. C'était d'autant plus facile pour elles de le savoir que d'autres camarades avaient relevé les noms et les numéros des femmes enlevées, sous leurs yeux, au Revier ou au Jugendlager... Et que, naturellement, c'était facile de rapprocher noms et numéros des deux listes... J'ai retrouvé une liste de Mittwerda. J'ai obtenu des services officiels français qu'on fasse une enquête sur toutes les femmes françaises qui figuraient sur cette liste. On n'en a jamais retrouvé une seule.

Et puis, enfin, nous avons eu les témoignages des S.S. du camp. Le plus menteur de tous, qui était le commandant Suhren, n'a même pas osé nier l'existence de la chambre à gaz ; il a dit que la chambre à gaz avait fonctionné après son départ du camp (ce qui d'ailleurs était un mensonge). Mais lui qui a menti tant qu'il a pu, il n'a même pas osé nier l'existence de la chambre à gaz de Ravensbrück, tellement ça lui paraissait énorme.

Quant à Schatzhubert, il a raconté en détail comment se passaient les scènes de gazages auxquelles il a assisté, et le Dr Treite les a racontées de la même façon. Il n'y a pas eu un S.S. qui a osé dire qu'il n'y avait pas eu de chambre à gaz à Ravensbrück. Voilà, c'est tout.

## Défense du Titre

Marie-Odile Marx monte ensuite à la tribune. Elle nous parle de la situation inadmissible créée par la Fédération nationale dite des « déportés du travail ».

« Certains jeunes gens, on le sait, d'elles ont été mobilisés par les Allemands pour aller travailler en Allemagne. Certains sont partis, d'autres, qui ont refusé de partir, ont été arrêtés, emprisonnés et envoyés comme nous dans les camps. Ils sont alors devenus des déportés politiques ou résistants.

» Ceux qui sont partis de bon gré ont été emmenés dans des trains comme des voyageurs. Ils ont été considérés comme des ouvriers allemands et ont bénéficié des mêmes droits à peu de chose près. Ils sont rentrés et maintenant ils se font passer pour des victimes de la déportation. Oui ou non, devons-nous admettre qu'ils aient le titre de déportés ? (*Protestations*) C'est ce qu'ils s'efforcent d'obtenir avec l'appui de certains partis politiques.

» A de nombreuses reprises, le parlement le leur a refusé, et la loi du 14 mai 1951 leur a donné comme titre : "personnes contraintes au travail en pays ennemi". Néanmoins, depuis 1944 ils sont groupés dans une fédération dite "des

déportés du travail" et vont tenir leur congrès à Montauban du 23 au 26 mai prochains. Ils tiennent également des réunions, défilent drapeau en tête lors des commémorations. Dans certaines localités où tous les anciens déportés sont morts, ils défilent à leur place.

» Cette usurpation du titre est grave car elle leur permet entre autres d'obtenir indûment des subventions des conseils généraux et municipaux. Ainsi pour leur prochain congrès ils ont obtenu 7.000 F du conseil général du Tarn-et-Garonne et 4.000 F du conseil municipal.

» Il faut agir sans tarder, car en septembre prochain il y aura prescription. Aussi nous allons leur faire une sommation, et si elle reste sans effet, nous ferons une assignation au fond auprès du tribunal civil de Paris. »

Après cette dernière intervention, l'assemblée procède au vote pour le renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

## Résultats des Elections

661 votantes.

Mme COME, 654 voix, élue.  
Mlle ODDON, 656 voix, élue.  
Mme PAYEN, 648 voix, élue.  
Mme RAMEIL, 661 voix, élue.  
Mme de RENTY, 661 voix, élue.  
Mlle TILLION, 661 voix, élue.  
Mme FRANCK-LEJEUNE, 1 voix.  
Mlle LANSAC, 1 voix.  
Mme TROLLER, 3 voix.

## Election du Bureau

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 mars 1974, procède au renouvellement des membres du bureau : 15 suffrages exprimés :

Présidente : Mme ANTHONIOZ, 14 voix, élue.

Vice-Présidentes : Mme FERRIÈRES, 14 voix, élue. Mme RAMEIL, 14 voix, élue. Mme de RENTY, 13 voix, élue. Mme SOUCHE, 15 voix, élue.

Secrétaire générale : Mlle L'HERMINIER, 14 voix, élue.

Trésorière : Mme CHARPENTIER, 15 voix, élue.

## Recherches

Notre camarade Mme Leitmann recherche des camarades ayant fait partie du convoi qui a quitté la prison de la Santé le 10 décembre 1941, convoi dans lequel se trouvait sa mère, Mme Georgette Bassan.

\*\*

Le Dr Jean Kohn, qui publie des chroniques philatéliques et biographiques dans le journal de l'Association des Médecins israélites de France, prépare actuellement un article sur les trois sœurs Cahen d'Anvers. Il recherche particulièrement des renseignements sur l'activité dans la Résistance de la comtesse Elisabeth CAHEN d'ANVERS, arrêtée le 27 janvier 1944 à Juigné (Sarthe) et déportée en direction d'Auschwitz par un convoi du 27 mars 1944. Elle serait morte à Auschwitz le 14 avril 1944.

## CARNET FAMILIAL

### Naissances

Jérôme et Maud, arrière-petits-enfants et petits-enfants de nos camarades Mmes BILLARD et PRELLIER. Vendôme, le 23 novembre 1973 et le 13 janvier 1974.

Claire-Sophie CHABRIÈRES, arrière-petite-fille de notre présidente fondatrice Mme DELMAS. Marseille, le 2 avril 1974.

Florence, petite-fille de notre camarade Mme SOUCHE, vice-présidente du conseil d'administration de l'A.D.I.R. Paris, le 2 février 1974.

Valérie, deuxième petite-fille de notre camarade Mme RÈME. Vaucresson, janvier 1974.

### Mariages

Notre camarade le Dr Raymonde BELOT, née Vallat, a épousé M. GUYON. Aix-les-Bains, janvier 1974.

Le fils de notre camarade Mme CHARRON-PAGANI s'est marié. Clermont-Ferrand, janvier 1974.

Henri GUENNEC, fils de notre camarade « Tata » GUENNEC, a épousé Chantal CASTILLO. Nantes, le 23 février 1974.

Jacqueline HARTMANN, petite-fille de notre camarade Mme Adolphe HARTMANN, a épousé Pierre DE PRÉSALÉ. Paris, le 20 avril 1974.

Clélia JOYAUD, fille de notre camarade Mme JOYAUD, a épousé Claude HUMBERT. Yverdon, le 27 avril 1974.

Gérard POUX, petit-fils de notre camarade Mme PELLETIER, a épousé Marie-Odile BLANCHARD. La Tricherie, le 13 avril 1974.

Elisabeth VERSCHUEREN, fille de notre camarade Mme VERSCHUEREN, a épousé Jean-Marie LEBLOND. Beauvais, le 15 avril 1974.

### Décès

Notre camarade Mme BERNARD est décédée. Coray, janvier 1974.

Notre camarade Mme LÉGER a perdu son beau-frère. Lyon, le 6 février 1974.

Notre camarade Mme Germaine COUPAT a perdu son fils. La Cluse, 18 mars 1974.

Notre camarade Simone FLOERSHEIM a perdu sa belle-mère. Chambéry, le 19 mars 1974.

Notre camarade Madeleine LANSAC a perdu son frère, M. Jacques LANSAC, qui s'est dévoué à l'A.D.I.R., notamment au service du fichier. Paris, le 10 avril 1974.

Notre camarade Mme PAYSANT est décédée. Sées, le 25 novembre 1973.

Notre camarade Mme MORET est décédée. Paris, le 10 avril 1974.

Notre camarade Mme SOUCHE, vice-présidente du conseil d'administration de l'A.D.I.R., a perdu sa belle-mère. Paris, le 13 février 1974.

Notre camarade, Mme TOPTCHIBACHY est décédée. Vanves, le 6 mars 1974.

Mme SUTER-MORAX, qui organisa l'accueil des déportées en Suisse, est décédée. Lausanne, le 27 février 1974.

Rectificatif : dans le numéro 141, janvier-février 1974, au deuxième paragraphe des décès, il faut lire Mme Pierre DE GAULLE, et non Mme Philippe DE GAULLE.

### Annonce

A vendre collection hors commerce et nominative des Mémoires du Général de Gaulle : 5 livres reliés cuir et gros macarons or. Nombreuses illustrations et cartes. Ecrire à l'A.D.I.R.

## VIE DES SECTIONS

### Section parisienne

Le déjeuner précédent les grandes vacances aura lieu cette année le samedi 22 juin à 13 h 15 à la Maison nationale des Artistes, 14, rue Charles-VII à Nogent-sur-Marne. Notre camarade France-MARTINON-AUDOUL qui s'y est retirée vous a décrit dans le numéro 136 de *Voix et Visages* le charme et l'agrément de cette résidence dont le parc a servi de modèle à plusieurs tableaux de Watteau.

Le prix est fixé à 40 francs par personne, apéritif, vin, café, liqueurs, service compris.

Veuillez vous inscrire avant le 15 juin, dernière limite, à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

N.B. — Un car partant de l'A.D.I.R. entre 12 heures et 12 h 15 conduira les participantes à ce déjeuner, à Nogent-sur-Marne et les ramènera le soir. Prix du car : 6 francs par personne.

### Section Loiret-Centre

Le 6 février, nous avons organisé à Orléans une réunion très désirée.

Malgré le mauvais temps, nous nous retrouvions une vingtaine au Grand Hôtel où un déjeuner nous était servi.

Les Orléanaises avaient été accueillir les Parisiennes : Marguerite MURA, Catherine Roux et Denise COME. Mme CARON était venue courageusement et, bravant la tempête, Janine GARRIVET et Anne-Marie BOUMIER nous apportaient le salut des Tourangelles.

Particulièrement heureuses de nous retrouver après une période difficile pour la section — dont plusieurs membres avaient été indisponibles par suite de maladie ou de conditions familiales — on fit le point des difficultés de chacune, on donna des nouvelles des absentes et, grâce à des camarades de passage, il y eut des retrouvailles pleines d'effusion.

Réunion si sympathique par la profonde amitié qui nous unit, plus qu'amitié, estime, car chacune de nous dans les plus dures épreuves dut se surpasser en conservant sa dignité, son courage et en aidant les plus éprouvées.

Malheureusement, trop de camarades malades. Citons Mmes PERON, FROMENTIN, CARMIGNAC, M.-Th. BILLARD, auxquelles s'ajoutent les éloignées.

Notez : le dimanche 23 juin la réunion des sections Loiret-Centre et Indre-et-Loire à Olivet près d'Orléans.

Cérémonie à 11 h 30 au maquis de Samatha en présence des rescapés et déportés du Corps franc Vengeance, déjeuner au Beauvoir à Olivet et après-midi chez Irène Besnard dans sa propriété des bords du Loiret.

Demandez circulaire et se faire inscrire chez Mme Flamencourt. (Il y aura une messe à 9 h 30 à Sandillon.)

Marguerite FLAMENCOURT

Le 3 mars à Vendôme, M. BULLER, secrétaire général de l'U.N.A.D.I.F. remettait la rosette de la Légion d'honneur à Madeleine BILLARD, en présence de la famille BILLARD-PRELLIER et des autorités régionales. Mme FLAMENCOURT présentait à notre courageuse compagne les félicitations de l'A.D.I.R. et des camarades de la section Loiret-Centre. Elle avait à ses côtés le Dr France EMOND, M. et Mme GATIGNON, Mme MOREAU.

Le 2 mars, avait eu lieu une cérémonie pour la pose d'un portrait de Jean EMOND, au C.E.S. de Vendôme qui porte son nom. Jean EMOND était le mari de notre camarade France EMOND ; ils furent arrêtés en même temps.

### Chronique théâtrale

## Qui rapportera ces paroles ?

Pièce en trois actes de Charlotte Delbo

Trente ans après, Charlotte Delbo a recréé Auschwitz en faisant parler 22 femmes sur la scène du petit théâtre Cyrano. Parler est important pour elles. D'abord, c'est la preuve qu'elles existent. Ensuite, leurs paroles devront un jour parvenir à la conscience du monde. Les faits qu'elles rapportent devront entrer dans l'Histoire. Il leur faut donc survivre, résister à la faim, au froid, au désespoir, à l'exténuation.

Chaque femme parle à tour de rôle, s'exprimant selon sa personnalité, racontant à sa manière ses souffrances, ses

peurs, ses espoirs, ses déchirements. Aucune grandiloquence dans ces sortes de récitatifs qui rappellent le théâtre antique. Aucune sensibilité non plus. On écoute et on se souvient. Voilà bien les propos qu'on tenait, l'atmosphère dans laquelle on vivait (toutes proportions gardées, car à Auschwitz l'horreur atteignait un paroxysme que beaucoup d'entre nous ont eu la chance de ne pas connaître). La justesse du ton, la sobriété de l'interprétation nous atteignent au plus profond, et nous sortons de là meurtries, nous apercevant, comme Charlotte Delbo elle-même, que nous n'avons rien oublié, que tous ces détails n'étaient qu'enfouis sous trente ans de souvenirs. La mémoire nous est revenue, et la souffrance avec elle.

Que ressentent les spectateurs sans mémoire ? Ces mots qui ont pour nous une telle signification, peuvent-ils les comprendre ? C'est la question qu'à la fin se posent les deux survivantes et que nous nous sommes souvent posée aussi. Les mots ont-ils le même sens pour ceux qui savent et pour ceux qui ne savent pas ?

Mais si Charlotte Delbo a cherché à établir une communication entre les uns et les autres, elle a voulu aussi faire une œuvre belle. Et elle y est parvenue. Sans décors, sans accessoires tragiques, sans action dramatique ou presque. Avec 22 fantômes en sarraus gris, un talent éprouvé et cet élément unique, irremplaçable, qui s'appelle la vérité.

J. RAMEIL.

### Chronique des livres

## Charlotte Corday

par Albert Emile Sorel \*

Une enfance esseulée par la mort de sa mère, assombrie par le découragement paternel, passée dans l'isolement de la campagne normande, une jeunesse pliée aux rigueurs de la vie conventuelle chez les Bénédictines de l'Abbaye-aux-Dames, tout ce conditionnement avait préparé l'âme sensible et forte de Charlotte de Corday à répondre sans faiblesse à l'appel de l'Absolu.

Cet appel paraissait vouloir la diriger vers la vie religieuse. Mais la Révolution est en marche. L'arrière-petite-fille de Pierre Corneille, nourrie des récits de l'Antiquité, se passionne pour les idées nouvelles.

La Terreur s'installe : sa déception est amère. Elle reste profondément républicaine, mais prend en horreur les exécutions de ceux qui règnent en maître ; les exécutions du roi et de la reine l'indignent. « Les Français ne seraient-ils pas dignes d'être des Républicains ? »

Dans le silence et la solitude, elle mûrit ses convictions...

« Le ferai-je ? ne le ferai-je pas ? » a-t-elle écrit sur un bout de papier retrouvé à Caen après sa mort.

Sa décision est prise : elle abattra Marat, symbole pour elle du mal, elle sauvera l'idéal républicain, elle sauvera de la mort des victimes innocentes promises à l'échafaud...

Seule, elle part pour Paris, seule, elle prépare son acte, seule elle pénètre dans l'appartement de Marat, armée du coureau libérateur.

De cet acte elle accepte pleinement les conséquences : il sera qualifié, elle le sait, d'assassinat. Il est, pour elle, justifié, sanctionné même par son propre sacrifice. N'a-t-elle pas prié son défenseur Chauveau-Lagarde de ne minimiser en rien sa responsabilité ?

En relisant le *Charlotte Corday* d'Albert-Emile Sorel, j'ai été frappée de ce que l'historien n'exprime aucun jugement sur l'acte de Charlotte Corday. Mais, par contre, il met en pleine lumière le caractère de sa jeune héroïne et peut-être, en étudiant avec lui les influences qui l'ont formé et les circonstances dans lesquelles s'est déroulé le drame de cette jeune vie, serons-nous d'accord pour penser avec Pasteur, que « la grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. »

Maryka.

\* Collection « Figures du Passé », Hachette.

### DÉCORATIONS

Par décret paru au *Journal Officiel* du 10 février 1974 :

Ont été promues officier de la Légion d'honneur : Mmes Billard Madeleine ; Degoulet (Deréan) Rosine ; Mallet-Goyer Lucienne ; Huneau Charlotte ; Contrasty-Labat Augustine ;

Ont été nommées chevalier de la Légion d'honneur : Mmes Picard-Matuchet Henriette ; Dodinet-Rousseau Juliette ; Tavernier-Brizet Anna ; Barrière-Grolimund Claire.

Par ce même décret, la Médaille militaire a été concédée à Mmes Gibault-Lamarde Andrée ; Jost-Monfray Augustine ; Béard-Vedy Berthe ; Fournal-Viossange Emilie.

Par décret du 14 avril 1974, Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente de l'A.D.I.R., a été promue officier de la Légion d'honneur.

### INFORMATION

Si une de nos camarades a reçu de Bordeaux en retour un carnet de recettes qui n'est pas le sien, qu'elle veuille bien le renvoyer à l'A.D.I.R., une autre camarade ayant reçu, elle aussi un carnet qui n'est pas le sien.

Le Gérant-Responsable : G. ANTHONIOZ

Bernard Neyrolles - Imprimerie Lescaret - Paris